

DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL

SÉANCE DU 3 AVRIL 2023

SUR L'AFFECTATION DES RESULTATS 2022

DU BUDGET COMMUNAL

intégrant les résultats du budget "Eau" dissous par délibération du 3 avril 2023

Nombre de membres en exercice	29
Nombre de membres présents	26
Nombre de suffrages exprimés	29

Vote	
Pour	25
Contre	4
Abstention	

Envoyé en préfecture le 07/04/2023

Reçu en préfecture le 07/04/2023

Publié le

ID : 007-210703195-20230403-DELIB2023_35-DE



Le Conseil municipal, réuni sous la présidence de Mme Patricia DIATTA, délibérant sur l'affectation des résultats du budget principal de l'exercice 2022, après s'être fait présenter le budget primitif de l'exercice considéré

1° Lui donne acte de la présentation faite du compte administratif, lequel peut se résumer ainsi :

LIBELLÉS	FONCTIONNEMENT	
	DÉPENSES OU DÉFICIT	RECETTES OU EXCÉDENT
Résultats reportés		1 426 945,10
Opérations de l'exercice	13 370 955,50	12 666 857,83
Totaux	13 370 955,50	14 093 802,93
Résultat de clôture		722 847,43
Quote-part du résultat	0,00	
Résultats de clôture du budget Eau	0,00	449 831,45
Résultats cumulés	0,00	1 172 678,88
Résultat de clôture cumulé	0,00	1 172 678,88

INVESTISSEMENT	
DÉPENSES OU DÉFICIT	RECETTES OU EXCÉDENT
3 183 525,31	
6 825 297,14	10 077 356,76
10 008 822,45	10 077 356,76
	68 534,31
	124 974,54
0,00	193 508,85
0,00	193 508,85

ENSEMBLE	
DÉPENSES OU DÉFICIT	RECETTES OU EXCÉDENT
1 756 580,21	
20 196 252,64	22 744 214,59
21 952 832,85	22 744 214,59
0,00	791 381,74
	574 805,99
	1 366 187,73
	1 366 187,73

Besoin de financement
Excédent de financement

0,00	
193 508,85	euros

Restes à réaliser B

1 147 080,05		984 435,00	C
--------------	--	------------	---

Besoin de financement des restes à réaliser
Excédent de financement des restes à réaliser

162 645,05	euros
0,00	

EUROS

Besoin total de financement
Excédent total de financement

0,00	
30 863,80	euros

2° Considérant l'excédent de fonctionnement, décide d'affecter la somme de

100 000,00	euros au compte 1068 - Investissement
------------	---------------------------------------

1 072 678,88	euros au compte 002 – EXCEDENT de fonctionnement reporté
--------------	--

F + G = H

3° Constate les identités de valeurs avec les indications du compte de gestion relatives au report à nouveau, au résultat d'exploitation de l'exercice et au fonds de roulement du bilan d'entrée et de sortie, aux débits et aux crédits portés à titre budgétaire aux différents comptes;

4° Arrête les résultats définitifs tels que résumés ci-dessus

5° Ont signé au registre des délibérations, les membres présents: MM Bayle, Bornes, Boukal, Buard, Chabaud, Chezeau, Diatta, Faure-Pinault, Gaillard, Galiana, Garreaud, Gleyze, Griffe, Guillot, Jouve, Keskin, Laville, Lorenzo, Mazellier, Mazeyrat, Michel, Noël, Peverelli, Segueni, Tolfo, Valla.

Procurations: M. Dersi (pouvoir à Mme Tolfo), Mme Heyndrickx (pouvoir à M. Griffe), M. Vallon (pouvoir à M. Noël)

Pour expédition conforme, La Présidente
Patricia DIATTA



Certifié conforme